



«Le Magicien d'Oz»

(Du Pré-ballet au Niveau V & Moderne Enfants + Jeunes)

DÉLAI D'INSCRIPTION LE 21 DÉCEMBRE 2022

En apposant ma signature je déclare vouloir participer aux spectacles "Le Magicien d'Oz" de l'Académie de Danse Igokat qui auront lieu le **samedi 17, dimanche 18, vendredi 23, samedi 24 et dimanche 25 juin 2023** au **Centre Culturel des Terreaux à Lausanne**.

Je m'engage à être présent(e) à toutes les répétitions ainsi qu'à toutes les **représentations** indiquées ci-dessous pour garantir une bonne qualité du spectacle.

La direction se réserve le droit de refuser la participation au spectacle à tout artiste qui ne pourra pas assurer toutes les répétitions indiquées ci-dessous :

Les samedis **14, 21 et 28 janvier 2023**

Le samedi **11 février 2023**

Les samedis **04, 11, 18 et 25 mars 2023**

Les samedis **01 et 29 avril 2023**

Les samedis **06, 13 et 27 mai 2023**

Le samedi **03 et 10 juin 2023**

Le jeudi **15 juin 2023** - Répétition pré-générale sur scène - Centre Culturel des Terreaux à partir de 17h (à confirmer)

Le vendredi **16 juin 2023** - Répétition générale - Centre Culturel des Terreaux à partir de 17h (à confirmer)

Le samedi **17 juin 2023** - 1^{ère} 'Le Magicien d'Oz' à 19h - Centre Culturel des Terreaux (horaires à fixer)

Le dimanche **18 juin 2023** - 2^{ème} 'Le Magicien d'Oz' à 15h - Centre Culturel des Terreaux (horaires à fixer)

Le vendredi **23 juin 2023** - 3^{ème} 'Le Magicien d'Oz' à 19h - Centre Culturel des Terreaux (horaires à fixer)

Le samedi **24 juin 2023** - 4^{ème} 'Le Magicien d'Oz' à 19h - Centre Culturel des Terreaux (horaires à fixer)

Le dimanche **25 juin 2023** - 5^{ème} 'Le Magicien d'Oz' à 15h - Centre Culturel des Terreaux (horaires à fixer)

Au moment de l'inscription :

Une somme de 120.- Fr. est perçue pour les frais liés à la réalisation du spectacle.

Cette somme devra être payée en cash au moment où vous nous rendez l'inscription.

Cette somme est non remboursable si le (la) participant(e) se désiste.

Règlement :

- Aucune absence ne sera tolérée (sauf en cas de maladie – certificat médical), après la 3^{ème} absence aux répétitions pour le spectacle, la direction n'autorisera pas le participant à poursuivre les répétitions et à participer aux spectacles.
- L'artiste doit être présent aux 5 spectacles, à la pré-générale, à la générale et si cela n'est pas le cas la direction se réserve le droit de retirer celui-ci du spectacle.
- L'artiste déclare accorder son droit à l'image à l'Académie de Danse Igokat pour les photos et les enregistrements vidéo pris et tournés dans le cadre des présents spectacles.

Les horaires des répétitions seront affichés sur le tableau de service ainsi que sur notre site internet www.igokat.com dans la rubrique «Spectacles» en temps utile. Les répétitions seront les samedis à partir de 13h30 au plus tôt.

Lausanne, le Nom et Prénom (en majuscules) :

Taille de vêtements : Date de naissance + Âge du participant :

Cours suivi(s) durant l'année : Signature de l'artiste :
(Signature d'un parent pour les mineurs)